

RDI les a financés :

C'est Bon, C'est Bio ! RDI n'apporte pas que de l'argent !

Alors que les portes de la Pépète Verte, épicerie Bio de l'Arbresle sont ouvertes depuis seulement quelques mois, les clients sont déjà devenus des fidèles.

« Il y a deux ans, j'ai du revenir sur l'Arbresle. Je me suis alors demandée comment acheter mes produits bio sans faire trop de kilomètres. Mon étude de marché a validé la pertinence d'une épicerie bio sur ce territoire c'est pourquoi j'ai décidé de monter la Pépète Verte. Créer un commerce n'était pas un but en soi. Mais ce projet d'épicerie bio correspond tout à fait à mon envie de me sentir utile et d'être en harmonie avec ma vie personnelle qui tend à préserver l'environnement. »

Pendant deux ans, Isabelle Meseguer construit son projet et rencontre RDI alors qu'elle est en recherche de financement.

« Après de RDI, j'ai compris que le financement était la dernière étape du processus de création. En collaboration avec le chargé de mission, nous avons revisité mon plan de financement (prêt d'honneur de 7 500 €) ainsi que mon prévisionnel. Aujourd'hui je m'étonne de l'expertise que l'on m'a apportée car je réalise des chiffres d'affaires mensuels presque identiques à ceux anticipés sur mon prévisionnel. Je travaille désormais au suivi quotidien de mon activité et le tableau de bord est un outil sur lequel je m'appuie. Un suivi personnalisé, des outils adaptés, RDI ne m'a pas apporté que de l'argent. »

Une opportunité qui devient réalité grâce à RDI

« C'est un truc de dingue », voilà comment Anne-Laure Varlet résume l'activité de sa boutique de prêt à porter pour femmes/mercerie à St Laurent de Chamousset : Bleu Céleste.

Cela fait déjà quelques années que Mme Varlet cherche à ouvrir une mercerie quand une opportunité inespérée lui est proposée.

Par le biais de son association, elle décore les vitrines des boutiques au moment de Noël et lors d'une discussion avec la gérante de la boutique actuelle, cette dernière lui confie son souhait de vendre. C'est le déclic. Mme Varlet va se battre pour reprendre ce qu'elle considère comme la chance de sa vie.

A la question « Que vous a apporté RDI ? » la réponse fuse « Tout ». « Si RDI n'avait pas été là, mon projet n'aurait pas vu le jour. Le conseil, le soutien et le financement m'ont énormément apportés. Maintenant, je vais en plus bénéficier d'un suivi régulier ».

Mme Varlet a bénéficié d'un prêt d'honneur de 5 000 €, d'un prêt NACRE de 5 000 € et d'une garantie sur son prêt bancaire (FGIF) à hauteur de 27 000 €.

Son sourire et son enthousiasme résume tout cela.

Rhône Développement Initiative
Antenne des Monts et Coteaux du Lyonnais
Chez Accolade
25, chemin du Stade – 69670 Vaugneray
Tél : 06.45.68.21.07
Fax : 04.72.31.63.09
E-mail : lopes@rdi.asso.fr

Pour une première information,
merci de nous contacter par téléphone.

Financez votre projet
Contactez-nous !
www.rdi.asso.fr



Graphisme : Emmanuel Desitter Grand Lyon - Photos : Kullia - Impression www.unigraphic.fr



Création et reprise d'entreprise

Garantir vos emprunts
Renforcer vos apports personnels
Favoriser vos relations bancaires
Accompagner vos projets



RDI est soutenu par :

Rhône Alpes Région



La mission de **RDI** permet à tout créateur / repreneur d'entreprise d'accéder au crédit bancaire...

Critère de recevabilité des projets :

- Création ou reprise d'entreprise dans laquelle le créateur exerce une activité professionnelle à temps plein.
- Demande de financement ante création ou dans un délai n'excédant pas 6 mois après le début d'activité.
- Implantation de l'entreprise sur la communauté urbaine de Lyon ou sur les Monts et Coteaux du Lyonnais.
- Statut juridique indifférent, tous secteurs d'activité à l'exception des :
 - Activités uniquement basées sur le commerce international (export)
 - Activités de nuit (pubs, discothèques...)
 - Activités visant l'exploitation de la crédulité des clients (voyance, etc...)
- Plan de financement initial compris entre 15 000 et 200 000 euros.
 - RDI n'intervient que lorsque son aide est déterminante pour vous permettre d'obtenir un prêt bancaire.

RDI en 4 étapes :

1- Contactez-nous par téléphone pour valider votre éligibilité

2- Participez à une réunion d'information collective

3- Bénéficiez d'un accompagnement financier personnalisé

4- Présentez votre projet devant un comité d'experts

Pour tout élément d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

RDI est une association à but non lucratif ; l'ensemble de nos services est gratuit.

Garantir vos emprunts !

RDI vous apporte des garanties qui limitent, voire suppriment le recours à des cautions personnelles, familiales ou amicales. Ces garanties peuvent se coupler à d'autres financements et intervenir en co-garantie avec d'autres organismes.

France Active Garantie – FAG

- Garantie jusqu'à 65% du prêt
- Montant garanti maximum de 30 500 €
- Coût : 2% du montant garanti en un seul versement

Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes – FGIF

- Uniquement pour les projets de création / reprise portés par une femme
- Garantie jusqu'à 70% du prêt
- Montant garanti maximum de 27 000 €
- Coût : 2,5% du montant garanti en un seul versement.

Favoriser vos relations bancaires !

RDI expertise votre projet et vous aide à obtenir un emprunt bancaire.

Renforcer vos apports personnels !

RDI vous apporte des moyens financiers qui viennent compléter vos apports personnels et accroître votre capacité d'emprunt.

Prêt d'honneur :

- Prêt personnel, (taux 0%), sans garantie
- Montant compris entre 1 000 et 22 500 € en fonction du nombre d'emplois créés au démarrage de l'entreprise.
- Nécessairement en complément d'un prêt bancaire au moins égal au montant du Prêt d'honneur.

RDI peut également mobiliser des outils financiers complémentaires :

- Avance Remboursable Nacre
- PCE (Prêt à la Création d'Entreprise)
- Subventions IDéclic'

Accès aux outils financiers selon votre situation.

Accompagner vos projets !

RDI vous accompagne dans la phase de construction financière de démarrage, puis de développement de votre projet.

RDI vous offre notamment la possibilité de bénéficier de l'expérience d'un chef d'entreprise aguerri durant les premiers temps de votre entreprise.

